

L'an deux mille dix-sept, le sept novembre à 9 heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 27-10-2017

Présents : Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Jean-Claude BESSIERE (procuration à Josiane OLIVIER). M. Dominique GUEYTTE. M. Lionel TARDY.

**1. Nomination d'un secrétaire de séance : Mme Chantal BOGET. Procès-verbal du 19 septembre 2017 : approuvé**

2.

Contrats de location signés par la maire suite à la délégation du 06-05-2014

Nom logement	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel	Charges	Date contrat
Meublé Superbesse	SAVARY Liliane	T2 meublé	200,00 €	50,00 €	à partir du 19-09-2017
Appartement de l'école	LIABEUF Jean-Claude	T4	415,00 €	-	à partir du 03-10-2017

Devis signés par la maire suite à la délégation du 16-03-2017

Date	Entreprise	Objet	HT	Total marché HT
10/10/2017	M.V.L	Menuiserie appartement chardon bleu	4 471,60 €	4 471,60 €
10/10/2017	Avenir Radio	Electricité appartement chardon bleu	4 110,00 €	4 110,00 €
10/10/2017	Dufour	Isolation appartement chardon bleu	4 807,60 €	4 807,60 €
19/10/2017	M.V.L	Volets roulants appartement de l'école	2 898,00 €	2 898,00 €

**3. Adoption du Rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées au titre de l'exercice 2017**

**Délibération n° 1 –**

La maire rappelle que la mission de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instaurée par délibération du conseil communautaire en date du 17 janvier 2017 est de procéder à l'évaluation des charges transférées à la CCSB (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique), consécutivement aux transferts de compétences opérés au profit de cette intercommunalité. A l'issue de ce travail, il a été possible de valoriser les charges assumées depuis le 1er janvier 2017 par la Communauté de Communes pour accomplir les missions dévolues antérieurement aux communes en matière de :

-accueil des gens du voyage (aire de Soleilhet à Sisteron) ;

-tourisme (office du tourisme de Sisteron et subventions versées à l'office du tourisme des Baronnies) ;

-zones d'activité économique (4 zones : ZA des Grandes Blâches à Mison, ZA du Plan à Laragne Montéglin et ZA de Météline et de Plan Roman à Sisteron)

C'est l'objet du rapport adopté par la CLECT en séance du 25 septembre 2017 et qui vient d'être notifié par sa présidente aux communes membres de la CCSB. **Le conseil municipal décide :**

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2017, qui arrête le montant des charges transférées au 1er janvier 2017 pour le transfert de compétence : accueil des gens du voyage – tourisme- zones d'activité économique ;

- de notifier cette décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

**4. Etat des présentations et admissions en non-valeur par le comptable public suite à procès-verbaux de carence**

**Délibération n° 2 –** Le centre des finances publiques de Laragne a envoyé la liste 2611090211 présentée en non-valeur sur le budget principal de la commune pour un montant total de 700 € arrêtée à la date du 16-03-2017 et la liste 2609700511 présentée en non-valeur sur le budget annexe eau et assainissement de Rosans pour un montant total de 726,91 € arrêtée à la date du 16-03-2017

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la maire à mandater les sommes correspondantes aux admissions en non-valeur énoncées

**5. Participation au Fonds de solidarité Logement, FSL**

**Délibération n° 3.** - La maire présente une demande de participation pour la commune de Rosans au Fonds de Solidarité pour le Logement, fixée à 0,40 € par habitant (x 512). Cinq familles de Rosans ont bénéficié du FSL en 2016 et sept aides ont été accordées pour un montant de 1 706 €. LE CONSEIL décide une participation de 204,80 € au Fonds de solidarité pour le Logement et autorise la maire à signer la convention avec le département des Hautes-Alpes

**6. Copropriété à l'ancienne gendarmerie - Approbation de l'état descriptif de division et du règlement**

**Délibération n° 4.** – Pierre Michel, adjoint, rappelle que le projet de l'état descriptif de division et règlement de copropriété préparé par Maître Sylvie Tudès, Notaire pour l'ancienne gendarmerie, lieu-dit Plan de la Croix, a été envoyé par mail aux conseillers municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL autorise la maire à signer cet acte et autorise l'adjointe, Nadège Cettour à s'occuper de la copropriété

**7. Opération façades, demande de subvention de M. et Mme Bourdin,**

L'OPAH n'a pas encore traité la demande, la délibération est reportée.

**8. Taxe d'aménagement, virement de crédits à faire pour le remboursement des sommes perçues de l'ADSEA, exonérée par l'Etat**

**Délibération n° 5.** –LE CONSEIL MUNICIPAL Décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2017 :

Crédits à ouvrir Dépenses d'Investissement Chapitre 10 - article 10226 -Opération Non Affectée	taxe d'aménagement	+ 2 000 €
Crédits à réduire Dépenses d'investissement Chapitre 23 – article 2315 – Opération 10042 piste de La Fayée	Travaux en cours	- 2 000 €

**9. Navette d'accompagnement des Baronnies, fonctionnement, véhicule**

Création d'une commission : Chantal Boget, Nadège Cettour, Jean-Jacques Ferrero.

**10. Service civique**

Rapprochement avec l'Etat pour savoir dans quelles conditions la mairie peut accueillir des jeunes pour des missions d'intérêt général.

**11. Panneaux publicitaires**

Réunion de la commission Jean-Claude Bessière, Didier Pacaud, Nadège Cettour, Lionel Tardy concernant la réglementation de la publicité.

**12. Questions diverses**

La séance publique est levée à 12 h 00. Vu le présent compte-rendu, Le 14-11-2017. Madame OLIVIER, maire.